PARIS-SACLAY

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Évaluation de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay

Rapport d'évaluation 2019

Décembre 2021

Quelles réalités et quelles ambitions pour l'agriculture et les espaces naturels à Paris-Saclay ?

Les espaces agricoles, naturels et les forêts du plateau de Saclay contribuent à son attractivité. La Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay (ZPNAF) est un outil destiné à préserver cette attractivité (servitude d'utilité publique créée par la loi du Grand Paris du 3 juin 2010) et à développer les synergies entre les différents types d'espace. Elle est constituée d'un périmètre réglementaire, d'une charte associée et d'un programme d'action. Ce dernier a été élaboré entre 2014 et 2017 avec l'ensemble des acteurs institutionnels, territoriaux, consulaires, chercheurs, associatifs et le grand public. Il est organisé autour de 3 axes.

Évaluer la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay ?

L'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay a engagé une démarche d'évaluation collaborative poursuivant différents objectifs :

#1 S'assurer que la mise en œuvre du programme d'action permet de répondre aux enjeux du territoire, en suivant par exemple la vitalité de ses milieux naturels, le développement des circuits courts, la préservation des terres agricoles ou sa valorisation touristique ;

#2 Stimuler la coopération entre les acteurs du territoire et favoriser la participation locale pour le développement de projets et la mise en œuvre du programme d'action ;

#3 Valoriser les connaissances thématiques des acteurs du territoire dans une réflexion commune pour contribuer à l'actualisation du programme d'action sur un territoire en évolution.

Sommaire

Structure de l'évaluation

Organisation du tableau de bord /10

La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs

Évaluation de l'axe A :
Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF /19
Évaluation de l'axe B :
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers /39
Évaluation de l'axe C :
Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants /53

La dynamique collective et la méthode d'action

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire /69
Évaluation des méthodes et moyens mobilisés /77
Évaluation des ressources mobilisées /81

Annexes

Index des indicateurs /86
Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote /92
Liste des pilotes d'action et actions attribuées /94
Parties prenantes sollicitées pour le renseignement du questionnaire /96

Vous trouverez dans ce rapport

Ce rapport est le résultat d'un travail de concertation avec les partenaires du territoire pendant une année. Il identifie des **points d'attention incontournables à évaluer** étudiés sous deux aspects : **(1) La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs** et **(2) La dynamique collective et la méthode d'action**. Dans chacun de ces volets évaluatifs, différentes données sont mobilisées et commentées afin de qualifier la dynamique de **progression** et les **répercussions** de la mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF. Le présent rapport renseigne ainsi des informations sur l'état du territoire et son réseau d'acteurs pour une année donnée tout en traduisant des objectifs quantitatifs et qualitatifs à atteindre.

À propos du renseignement des indicateurs

L'évolution de la valeur d'un indicateur est traduite par l'usage de trois pictogrammes à savoir :

↗ La valeur progresse vers l'objectif fixé en comparaison avec la précédente campagne de renseignement

↘ La valeur régresse par rapport à l'objectif fixé en comparaison avec la précédente campagne de renseignement

= La valeur est stable en comparaison avec la précédente campagne de renseignement

Le renseignement des indicateurs de l'année 2019 constituant l'état initial de l'évaluation, aucun pictogramme ne sera assigné pour cette campagne.

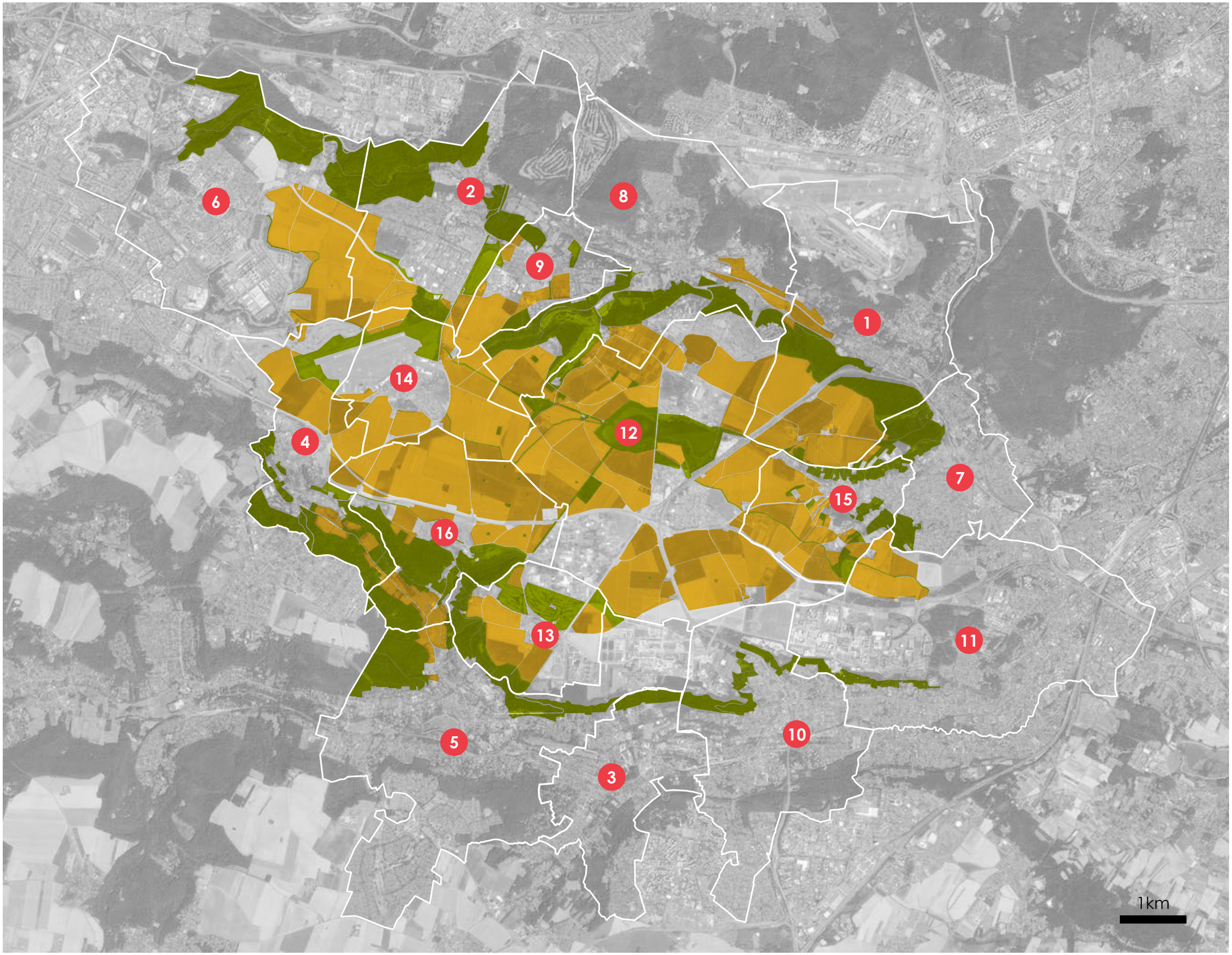

Les communes de la ZPNAF

Le périmètre de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière concerne 16 communes du territoire du plateau de Saclay :

#1 Bièvres
#2 Buc
#3 Bures-sur-Yvette
#4 Châteaufort
#5 Gif-sur-Yvette
#6 Guyancourt
#7 Igny
#8 Jouy-en-Josas
#9 Les Loges-en-Josas
#10 Orsay
#11 Palaiseau
#12 Saclay
#13 Saint-Aubin
#14 Toussus-le-Noble
#15 Vauhallan
#16 Villiers-le-Bâcle

Zone agricole

Zone naturelle et forestière

Cartographie : réalisation Atelier de l'Ours d'après données SIG EPA Paris-Saclay

Structure de l'évaluation

Organisation du tableau de bord

La démarche d'évaluation s'appuie sur deux volets évaluatifs dont découlent des questions évaluatives et leurs critères de jugement. Les deux tableaux de bord suivants récapitulent le cadre logique cette arborescence.

Tableau de bord **n°1**

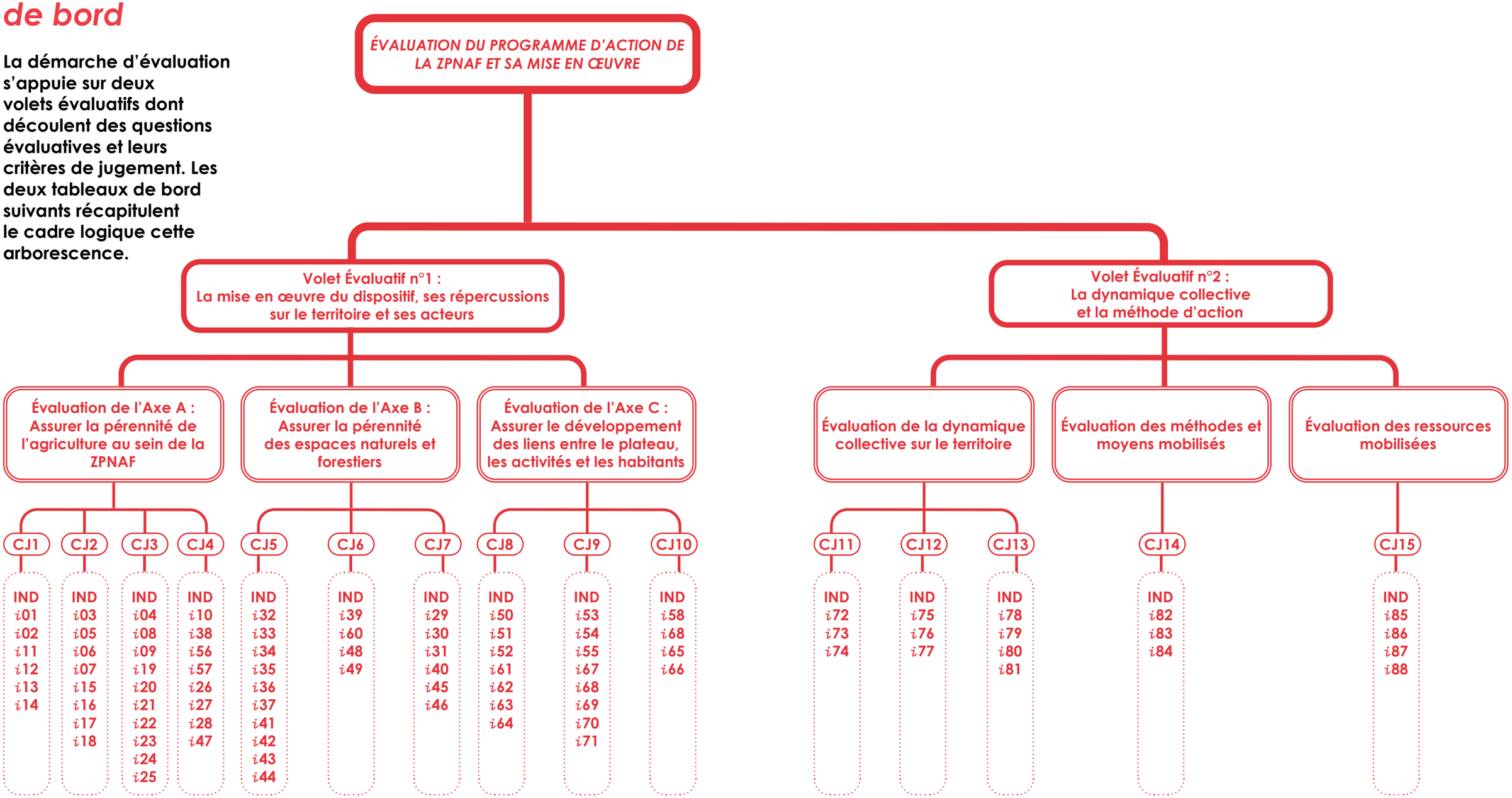

Critères de Jugement (CJ)

CJ 1 Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production
CJ 2 Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole
CJ 3 Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire
CJ 4 Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement
CJ 5 Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique
CJ 6 Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers
CJ 7 Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire
CJ 8 Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics
CJ 9 Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs
CJ 10 Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie
CJ 11 Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action
CJ 12 Il existe une dynamique de création de projet
CJ 13 Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs
CJ 14 Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs
CJ 15 L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

Tableau de bord n°2

Volet évaluatif	Qu'est-ce qu'on évalue ?	Critères de jugement	Indicateurs associés
Volet Évaluatif n°1 La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs *Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?*	**Évaluation de l'Axe A : Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF** *Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF ?*	Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production	*i***01** Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière *i***02** Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER *i***11** Part de la surface agricole dans la ZPNAF *i***12** Part de la surface forestière dans la ZPNAF *i***13** Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF *i***14** Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier
		Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole	*i***03** Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu *i***05** Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles *i***06** La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle *i***07** Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme *i***15** Nombre de dégradations connues du réseau drainage *i***16** Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers *i***17** Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques *i***18** Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles
		Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire	*i***04** Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF *i***08** Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi *i***09** Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles *i***19** Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire *i***20** Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire *i***21** Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay *i***22** Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour *i***23** Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers *i***24** Nombre d'emplois agricoles *i***25** Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricole
		Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement	*i***10** Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales *i***38** Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts *i***56** Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire *i***57** Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche *i***26** Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement *i***27** Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes *i***28** Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique *i***48** Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts
	Évaluation de l'Axe B : Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers *Quelle progression dans la mise en œuvre et quelle contribution pour assurer la pérennité des espaces naturels en forestiers en ZPNAF ?*	Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique	*i***32** Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides *i***33** Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau *i***34** Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place *i***35** Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation *i***36** Surfaces imperméabilisées *i***37** Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide *i***41** L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel *i***42** Surfaces de milieux humides sur le territoire *i***43** Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation *i***44** Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation
		Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers	*i***39** Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire *i***60** Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer *i***48** État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire *i***49** Part des surfaces forestières en gestion durable
		Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire	*i***29** État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer *i***30** Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale *i***31** L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel *i***40** État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages *i***45** État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire *i***46** L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel

Volet évaluatif	Qu'est-ce qu'on évalue ?	Critères de jugement	Indicateurs associés
Volet Évaluatif n°1 (suite) La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs *Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution aux enjeux du territoire ?*	**Évaluation de l'Axe C : Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants** *Quelle progression dans la mise en œuvre des actions et quelle contribution pour assurer le développement des liens le plateau, ses activités et les habitants ?*	Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics	*i***50** État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel *i***51** Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée *i***52** État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF *i***61** Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce *i***62** Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire *i***63** Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux *i***64** Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques
		Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs	*i***53** Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations *i***54** Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe *i***55** Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives *i***67** Ratio d'exploitations agricoles diversifiées *i***68** Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité *i***69** Nombre de points de vente de produits locaux *i***70** Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire *i***71** Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire
		Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie	*i***58** État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations *i***59** Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole *i***65** Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire *i***66** Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire
Volet Évaluatif n°2 La dynamique collective et la méthode d'action *Quelle évolution de la dynamique collective et quelle adéquation des actions avec les objectifs visés ?*	**Évaluation de la dynamique collective sur le territoire** *Dans quelle mesure le programme d'action a-t-il permis l'émergence et la persistance d'une dynamique collective sur le territoire ?*	Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action	*i***72** Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF *i***73** Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public (sous réserve de la possibilité de réaliser un sondage) *i***74** Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF
		Il existe une dynamique de création de projets	*i***75** Stade d'engagement des actions *i***76** Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets *i***77** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets
		Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs	*i***78** Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action *i***79** Diversité des structures partenaires impliquées par axe *i***80** Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération *i***81** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs
	Évaluation des méthodes et moyens mobilisés *Les méthodes et moyens mobilisés sont-ils en adéquation avec les objectifs visés ?*	Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs	*i***82** Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs *i***83** Nombre d'évènements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF *i***84** Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif
	Évaluation des ressources mobilisées *Les ressources mobilisées sont-elles pérennes ?*	L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée	*i***85** Origine des financements des actions *i***86** Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif *i***87** Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables *i***88** Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action

La mise en œuvre du dispositif, ses répercussions sur le territoire et ses acteurs

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET QUELLES CONTRIBUTIONS AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF /19
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers /39
Développer des liens entre le plateau, les activités et les habitants /53

ÉVALUATION DE L'AXE A
Assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET QUELLES CONTRIBUTIONS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'AGRICULTURE AU SEIN DE LA ZPNAF ?

Des actions assurent la préservation du foncier agricole et forestier en tant qu'outil de travail et de production

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*11 Part de la surface agricole dans la ZPNAF	**60%** **(2469 ha)**	**Stable**	
*i*12 Part de la surface forestière dans la ZPNAF	**30,33%** **(1248 ha)**	**Stable**	
*i*13 Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF	**7,67%** **(189 ha)**	**Diminution en deçà de 5,5%**	
*i*14 Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier	**Possible (61,54 %)** **Difficile (30,77 %)** **Impossible (7,69 %)** **Sans avis (0 %)**	**Possible (80%)**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*01 Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière	**85%**	**95%**		**A1**
*i*02 Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER	**8/16**	**16/16**		**A1**

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A1

Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière

A3

Réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Au-delà de la définition du périmètre de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers que constitue la ZPNAF, le programme d'action permet le déploiement d'outils et de projets pour développer et pérenniser ces espaces dans le temps, ainsi que leurs usages.

Au 31 décembre 2016, avant que ne démarre le programme d'action de la ZPNAF, la veille foncière était assurée sur **85%** des surfaces **(*i*01)** et ce chiffre sera actualisé en 2020. Cette veille est permise par le biais de conventions avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et grâce au droit de préemption établi par les départements sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Les espaces ne faisant pas l'objet d'une veille sont ceux hors des périmètres de conventionnement ou de droit de préemption ENS, tels que les golfs. Le mécanisme de veille foncière est ainsi opérationnel sur 100% de la surface des **8 communes** ayant une convention de veille foncière avec la SAFER (sur les 16 communes concernées par la ZPNAF) et partiellement sur toutes les autres communes sauf Guyancourt. Il est à noter que l'ensemble de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'inscrit dans ce dispositif, dont 6 communes sont également dans le périmètre de la veille foncière de la ZPNAF. Le Périmètre Régional d'Intervention Foncière mis en œuvre en 1990 par l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France (AEV d'Ile-de-France) assure la veille foncière sur 13 communes grâce à une convention AEV-SAFER qui couvre partiellement leur territoire.

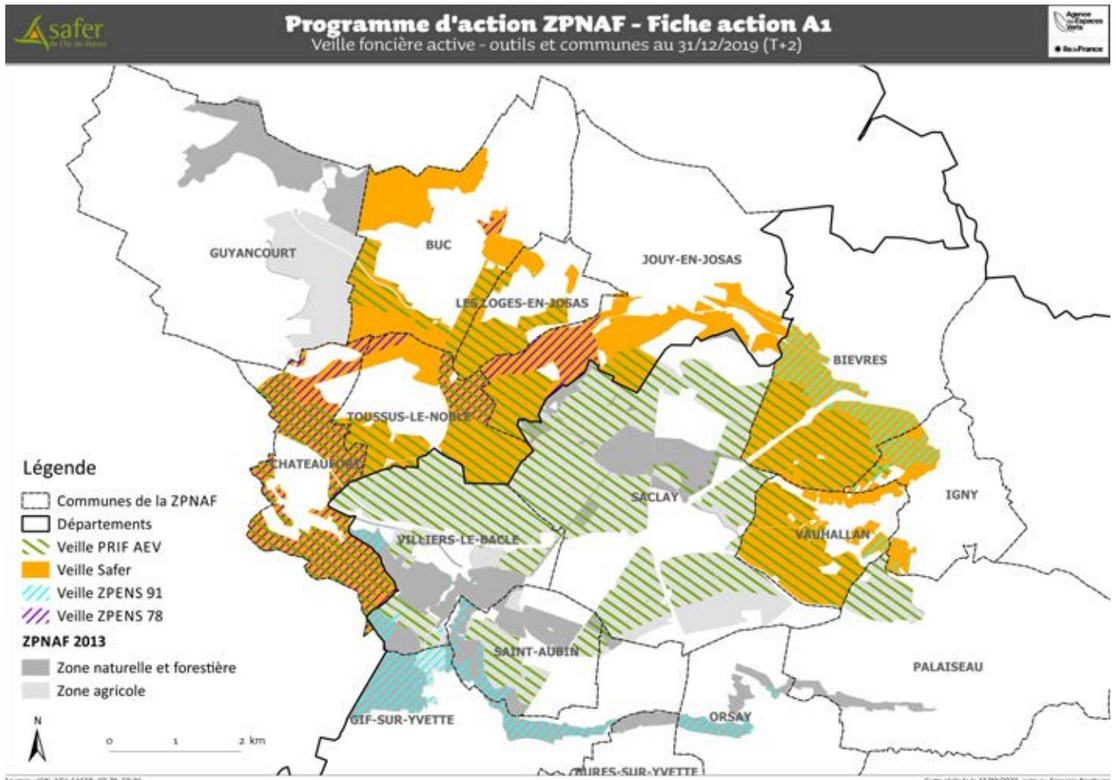

Périmètres de veille foncière (AEV - SAFER)

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ? (SUITE)

Avec **2 469 ha** recensés, les espaces agricoles représentent **60%** de la surface totale de la ZPNAF (***i*11**). Ce chiffre diffère d'une centaine d'hectares des surfaces déclarées à la PAC en 2019 (**2 377 ha**) sur la ZPNAF. Cette différence s'explique par l'absence de déclarations pour certaines cultures et pour certains agriculteurs. L'objectif visé est la stabilité de ces surfaces agricoles (il peut éventuellement y avoir une très faible augmentation due à l'installation de nouveaux agriculteurs sur des petites surfaces en friche ou en prairie). On compte également **30,33%** d'espaces forestiers sur le périmètre de la ZPNAF, soit **1248 ha**. L'objectif est également que ce chiffre reste stable, de même que pour les espaces naturels (**9,7%** des espaces, soit **398 ha**).

La précarité foncière des exploitations agricoles, problématique prise en compte dans le cadre du programme d'action, est toujours un enjeu d'actualité avec **7,67%** (189 ha) de surfaces cultivées à titre précaire dans la partie agricole de la ZPNAF (***i*13**) et seulement **64%** des agriculteurs et propriétaires forestiers se disant en pleine capacité de se projeter sur l'ensemble de leur foncier dans le futur (***i*14**). L'objectif de diminution des surfaces cultivées à titre précaire en-deçà de **5,5%** des surfaces agricoles de la ZPNAF est ambitieux. Il représente un minimum de **50 ha** à régulariser d'ici 2023.

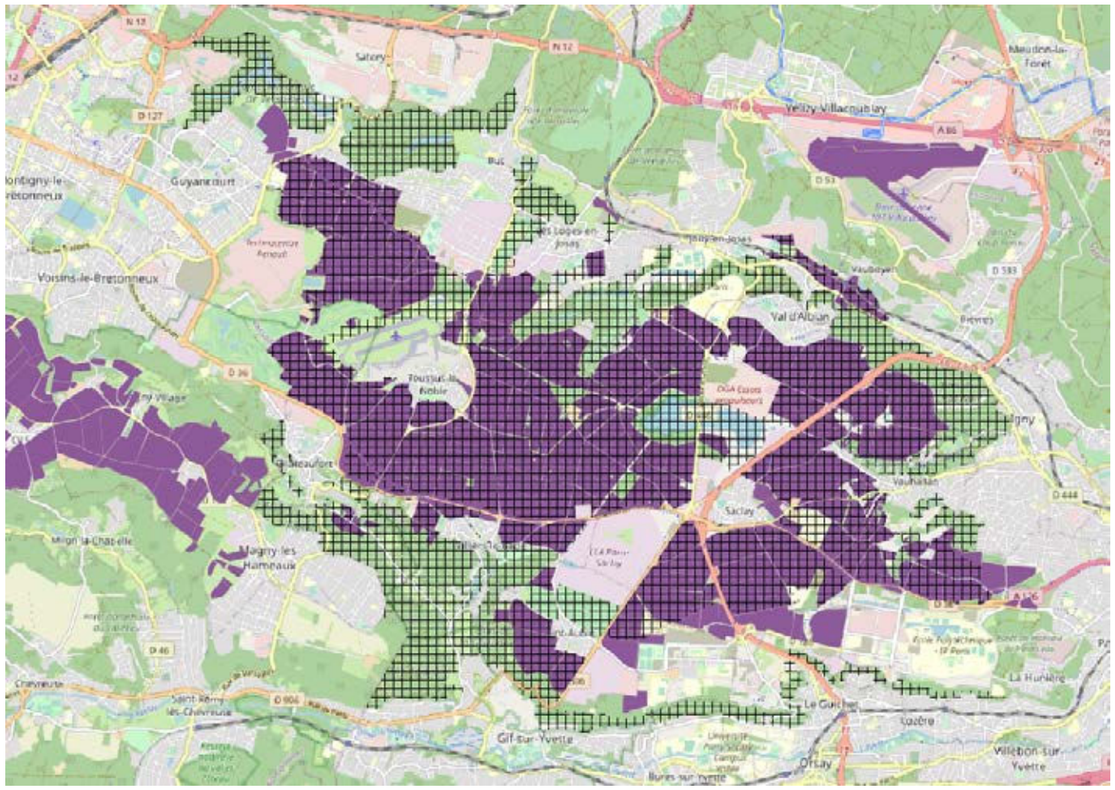

Terres agricoles (Couleur ; Source RPG 2019) et périmètre de la ZPNAF (hachuré)

Des actions assurent le maintien des conditions favorables au déroulement de l'activité agricole

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*15 Nombre de dégradations connues du réseau drainage	**6**	**0**	
*i*16 Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers	**12**	**6**	
*i*17 Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques	**Satisfaisante (7,69 %)** **A améliorer (23,08 %)** **Insatisfaisante (46,15 %)** **Sans avis (23,08 %)**	**Satisfaisante (25%)**	
*i*18 Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles	**Satisfaisante (20 %)** **A améliorer (53,33 %)** **Insatisfaisante (26,67 %)** **Sans avis (0 %)**	**Satisfaisante (45%)**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*03 Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu	**donnée non disponible**	**70%**		**A2**
*i*05 Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles	**6**	**7**		**A5**
*i*06 La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle	**Oui**	**Oui**		**A6**
*i*07 Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme	**1/16**	**5/16**		

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A2
Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux

A5
Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles

A6
Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Les deux principaux enjeux liés au maintien d'une bonne fonctionnalité des espaces agricoles sur le plateau concernent la préservation des infrastructures hydrauliques (en particulier les drains) et la circulation des engins agricoles.

De manière générale, les actions prévues sur ces thématiques sont opérationnelles, et ont permis une réelle avancée en termes de connaissance et d'outils sur le territoire. En effet, le dispositif de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles a commencé à donner des résultats, avec **6 actions de sensibilisation** menées par l'association Terre et Cité en 2019 **(*i*05)**. Néanmoins, ces enjeux sont toujours très prégnants sur le territoire et amenés à le devenir davantage avec l'intensification des travaux d'aménagement et si des efforts supplémentaires ne sont pas fournis.

Concernant les problématiques de circulation agricole et forestière, **12 points noirs** sont recensés en 2019, avec en particulier la problématique de l'échangeur du "Christ de Saclay". Ces contraintes sont encore très présentes avec moins de **30%** des agriculteurs et forestiers satisfaits de la qualité des circulations agricoles **(*i*18)**.

La carte interactive des points noirs est opérationnelle et sera mise à jour au minimum tous les deux ans **(*i*06)**. Un travail de traduction de cette carte au sein des documents d'urbanisme reste cependant à réaliser pour **15 des 16 communes (*i*07)**.

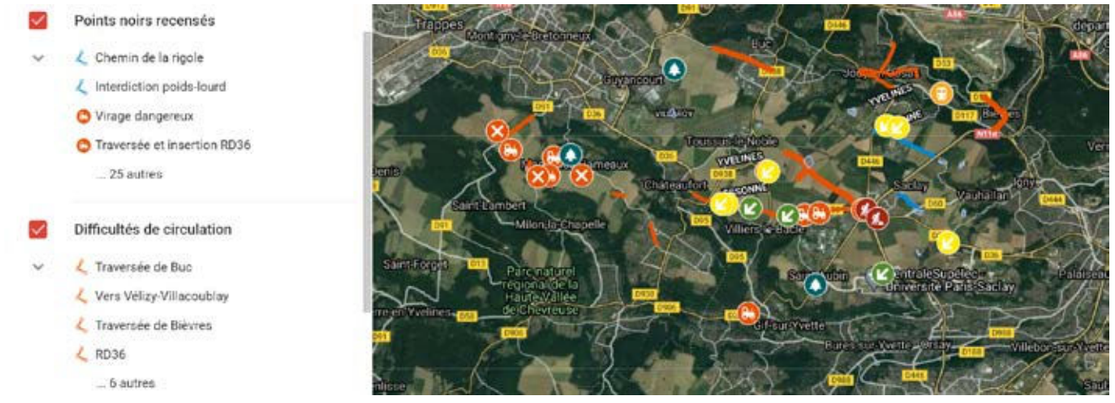

Carte des points noirs des circulations agricoles sur le plateau de Saclay - Terre & Cité

Concernant le réseau hydraulique, une étude est actuellement conduite par l'EPA Paris-Saclay et permettra de disposer de premières données pour l'année 2020.

En 2019, **6 dégradations** du réseau de drainage sont connues et non réparées **(*i*15)** et **moins de 10%** des agriculteurs sont satisfaits de la prise en compte et de la préservation des réseaux hydrauliques **(*i*17)**.

Des actions encouragent le maintien et le renouvellement des acteurs agricoles sur le territoire

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*19 Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire	**0**	**3 (cumulatif)**	
*i*20 Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire	**Donnée indisponible (pas de nouveaux installés)**	**Satisfaisante (70%)**	
*i*21 Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay	**13**	**16**	
*i*22 Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour	**1**	**0**	
*i*23 Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers	**29**	**40**	
*i*24 Nombre d'emplois agricoles	**146**	**155**	
*i*25 Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricole	**Très facile (7,69 %) Facile (7,69 %) Difficile (69,23 %) Très difficile (7,69 %) Sans avis (7,69 %)**	**Facile + Très facile ≥ 22 %**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*04 Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF	**1**	**3**		**A4**
*i*08 Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi	**3**	**3**		**A7**
*i*09 Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles	**2**	**3**		**A8**

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A4
Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs

A7
Informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi

A8
Identifier les potentialités de développement de logements agricoles (création, mutualisation de l'existant, etc.)

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Sur les **13 exploitations** (*i***21**, hors exploitations équines) cultivant des terres en ZPNAF et ayant leur siège d'exploitation dans le périmètre d'étude seule **une exploitation est sans repreneu**r identifié en 2019 (*i***22**, sur 4 exploitations prévues à la transmission). Le défi de l'installation est important avec un objectif fixé de 3 exploitants nouvellement installés à l'horizon 2023 **(***i***19)**. En 2019, un porteur de projet a été accompagné dans le cadre de son installation sur le territoire **(***i***04)**, mais le projet n'est pas encore abouti et l'accompagnement devrait se poursuivre dans les années suivantes. Des projets d'installation, en marge du périmètre de la ZPNAF, sont également en cours et les différentes structures d'accompagnement sont mobilisées pour accompagner les porteurs de projet sur le territoire (Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) et Terre et Cité).

On dénombre **146 emplois agricoles** (en ETP) sur le territoire en 2019 **(***i***24)**, avec un objectif de **155 ETP** à l'horizon 2023.

Près de **80%** des agriculteurs éprouvent des difficultés pour le recrutement de salariés **(***i***25)**. Ils constatent notamment la problématique du logement de leurs employés, entretenue par des loyers élevés au regard des montants moyens des salaires du secteur, ainsi que par la difficulté à se déplacer sur le territoire (et donc la nécessité d'habiter à proximité de son lieu de travail). Il y a également un manque de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. La manière d'aborder la question du logement agricole sur le territoire est innovante (implication de la MSA, des communes, de bailleurs sociaux et autres acteurs pour la mise en place d'un programme de logement social agricole) et pourrait faire référence en Île-de-France. Des résultats encourageants sont déjà visibles en 2019, avec l'organisation de 2 temps d'échange sur cette question **(***i***09)**. **29 logements** agricoles sont déjà mis à disposition pour des salariés agricoles permanents et saisonniers **(***i***23)** par les agriculteurs qui les embauchent (et une commune).

Logements récents sur le plateau de Saclay - Terre & Cité

Des actions assurent l'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leur exploitation et pour une meilleure prise en compte de l'environnement

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*26 Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement	**30,77%**	**45%**	
*i*27 Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes	**61,54%**	**75%**	
*i*28 Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique	**Satisfaisant (69,23 %) A améliorer (15,38 %) Insatisfaisant (0 %) Sans avis (15,38 %)**	**Satisfaisant (80%)**	
*i*48 Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	**46,15%**	**35%**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*10 Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales	**0**	**2**		**A9**
*i*38 Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	**2**	**3**		**B16**
*i*56 Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire	**8**	**8**		**C23**
*i*57 Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche	**6/6** Agronomie, Alimentation, Biodiversité, Climat, Déchets/Recyclage, Paysage/Cadre de vie	**6/6**		

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

A9

Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales

B16

Accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles

C23

Promouvoir les interactions recherche - acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

En 2019, un peu moins de **40%** des exploitations étaient engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement **(*i*26)** et environ **60%** disaient avoir déployé des pratiques favorables à la vie des écosystèmes, comprenant notamment la lutte intégrée ou l'agriculture de précision.

En 2019, aucun temps d'échange collectif n'a été proposé aux agriculteurs du territoire sur des thématiques environnementales **(*i*10)**. Néanmoins, des structures (GAB, Chambre d'agriculture) sont présentes sur le territoire (et sur toute la région) et **72% des agriculteurs** se disent satisfaits de l'accompagnement qu'ils reçoivent **(*i*28)**. L'accompagnement des agriculteurs pour une meilleure prise en compte de l'environnement figure parmi les enjeux identifiés dans le programme d'action, avec l'objectif fixé d'organiser **2 réunions** de sensibilisation par an.

Avec **46%** des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts **(*i*57)**, l'enjeu de lutte est notable pour l'année 2019. Les agriculteurs n'ont plus la possibilité de cultiver certaines cultures sur le plateau de Saclay, notamment les légumineuses. Deux temps d'échange de travail avec les agriculteurs, dont l'un organisé avec la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT91 – ***i*38**), ont permis de partager les dégâts constatés et des leviers potentiels. L'objectif fixé est de réduire cet impact à **35% des agriculteurs**, ce qui nécessite de renforcer les temps d'échanges sur ces thématiques **(*i*38)**.

Blé des parcelles expérimentales de l'UMR du Moulon à Gif sur Yvette (©Terre et Cité)

Enfin, les acteurs de la recherche ont été largement associés, avec **8 temps d'échange collectifs** réunissant chercheurs et autres acteurs du territoire, répondant parfaitement aux objectifs visés **(*i*56)**. L'animation d'une démarche de Living Lab a permis la majorité des échanges, et structure les liens avec le monde de la recherche sur le territoire.

De plus, l'**ensemble des 6 thématiques** *Agronomie, Alimentation, Biodiversité, Climat, Déchets/Recyclage, Paysage/Cadre de vie* sont présentes dans les projets de recherche **(*i*57)**.

ÉVALUATION DE L'AXE B
Assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN ŒUVRE ET QUELLES CONTRIBUTIONS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS EN ZPNAF ?

Des actions assurent la qualité et la bonne gestion du réseau hydraulique

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*41 L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annuel	**Oui**	**Oui**	
*i*42 Surfaces de milieux humides sur le territoire	**145,44 ha**	**147,44 ha**	
*i*43 Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	**2,01 km**	**3,5 km (cumulatif)**	
*i*44 Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	**2 ha**	**4 ha**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*32 Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides	**4**	**7**		**B12**
*i*33 Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau	**2**	**à définir lors de la prochaine campagne**		
*i*34 Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place	**2**	**5**		**B13**
*i*35 Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation	**0**	**3 (cumulatif)**		**B14**
*i*36 Surfaces imperméabilisées en ZPNAF	**0,31 % (12,08 ha)**	**Stable (ou en diminution)**		
*i*37 Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide	**5**	**5**		**B15**

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

B12
Mettre en œuvre des action de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.)

B13
Atteinte du bon état des cours d'eau

B14
Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements

B15
Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Les milieux humides sur le territoire (mares, étangs, cours d'eau – dont font partie les rigoles) représentent **145,44 ha (*i*42)**[1]. Leur surface est attendue en légère hausse, dans les prochaines années. En 2019, **5 avis** ont été rendus par les syndicats de rivières et de bassin sur les projets d'aménagement impactant des zones humides **(*i*37)** dans le cadre d'instruction de dossiers « Loi sur l'Eau » (à savoir pour des zones humides de plus de 1000 m²). Le recensement des avis rendus sur des projets impactant des zones humides plus petites demande un travail poussé dont la faisabilité pour les prochaines campagnes d'évaluation sera étudiée. Dans l'idéal, ce chiffre doit **tendre vers le nul** dès lors que la méthode « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) est appliquée (la compensation n'intervenant qu'en dernier recours). Il est par ailleurs attendu une stricte vigilance à l'égard des surfaces imperméabilisées au sein de la ZPNAF qui représentent **0,31%** de la surface totale de la ZPNAF, soit 12,8 ha en 2021 (*i***36**, ce sont majoritairement des bâtiments nécessaires aux activités agricoles, des bâtiments historiques ou des habitations). Celles-ci doivent tendre vers les principes du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Un inventaire des espaces en friche ou déjà artificialisés serait dans cette optique souhaitable afin de suivre finement l'évolution de l'occupation des sols et de faciliter la mise en œuvre de la requalification ou densification d'espaces déjà urbanisés.

1 Donnée partielle recouvrant uniquement le périmètre du bassin versant de la vallée Bièvre.

L'état actuel des indicateurs reflète une forte mobilisation des deux syndicats de rivières. Le SIAHVY et le SIAVB ont ainsi mené respectivement **1 et 2 actions de renaturation et de restauration** des cours d'eau entre 2017 et 2019 **(*i*34)**. Ce type d'action fait partie intégrante des missions propres aux syndicats. L'objectif de linéaires de cours d'eau faisant l'objet d'une restauration pour renaturation **(*i*43)** souhaité est légèrement plus ambitieux que le rythme annuel constaté jusqu'alors (1,9 km en 2019). Il en va de même pour la superficie de zones humides (notamment mares et mouillères) à restaurer et renaturer **(*i*44)**.

Aucun aménagement hydraulique pour réduire le risque d'inondation **(*i*35)** n'a été mis en place en 2019. Néanmoins, les syndicats veillent à mesurer les variations de niveau d'eau et à gérer l'écoulement dans les bassins en tant que de besoin. L'objectif de **3 aménagements** à l'horizon 2023 semble donc ambitieux, mais réalisable. L'implication des communes, en appui aux syndicats de rivière, est jugée indispensable à la bonne atteinte de ces objectifs au travers leurs actions complémentaires destinées à contrôler et limiter en amont le ruissellement.

Si les syndicats de rivière assurent un suivi annuel de la qualité du réseau hydraulique, dont ils ont la responsabilité **(*i*41)**, un diagnostic d'ensemble (fonctionnalité hydraulique et écologique) serait utile, notamment pour fixer des objectifs précis et techniques de restauration ou de renaturation des cours d'eau et zones humides. Dans l'objectif de préserver la faune et la flore spécifiques aux zones humides, **2 conventions** ont été signées pour la préservation de l'étoile d'eau **(*i*33)**. L'objectif fixé requiert une légère hausse, mais les participants à l'atelier évoquent avant tout l'importance de communiquer sur les sites et acteurs concernés par les conventions déjà effectives.

Enfin, en 2019, **4 actions de sensibilisation à l'égard des milieux humides (*i*32)** ont eu lieu dont 3 organisées par des collectivités et une par la ferme pédagogique du Bel-Air. Les acteurs préconisent que ces événements soient conçus pour être adaptés au public cible. L'objectif est ici de privilégier des actions spécifiques et adaptées au territoire et aux acteurs concernés, sans que l'objectif vise à augmenter le nombre d'actions d'année en année.

Des actions assurent la bonne gestion et la valorisation des milieux forestiers

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*48 État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire	**Réalisé**	**Renouveler l'état des lieux tous les 15 ans**	
*i*49 Part des surfaces forestières en gestion durable	**71,52% (soit 892,6ha)**	**75%**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*39 Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire	**2**	**2**		**B17**
*i*60 Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer	**1**	**2**		**C26**

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

B17

Valoriser au mieux les milieux forestiers

C26

Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et à sa gestion

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Les variables et les objectifs fixés pour ce sujet reflètent avant tout le besoin pour les acteurs non spécialistes de la question forestière d'un état des lieux approfondi sur les qualités écologiques des milieux forestiers de la ZPNAF et la durabilité de la gestion qui y est pratiquée (retour souvent entendu lors des différents ateliers). L'ONF et le CRPF ont conscience que la visibilité de ces espaces et la communication avec ses parties prenantes est aujourd'hui difficile, notamment du fait **du temps long** qu'implique l'exploitation forestière, mais aussi du **parcellaire privé très morcelé** et de petite taille qui s'observe sur le territoire.

Pour ces raisons, le rythme d'une action de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer **(*i*60)** enregistré en 2019 doit être renforcé pour atteindre l'objectif de deux actions par an, notamment au travers d'une exposition itinérante portée par l'ONF.

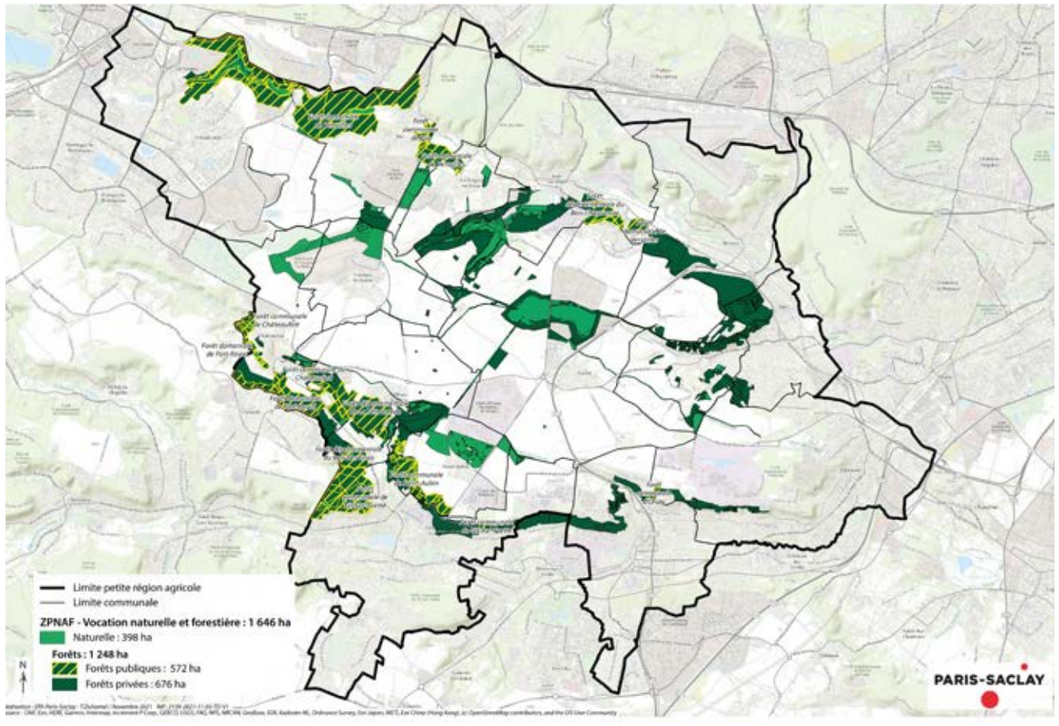

Les forêts considérées comme publiques sont les forêts domaniales et non domaniales (communales, sectionales, départementales et d'établissements publics) gérées par l'Office national des forêts (ONF). Les autres forêts sont comptabilisées dans les forêts privées (y compris les forêts situées en terrain militaire).

En matière de durabilité des pratiques de gestion forestière, un état des lieux avait été réalisé en 2016 lors des études préfigurant le travail d'élaboration du programme d'action de la ZPNAF **(*i*48)**. **71,52%** des surfaces (892,6 ha) sont gérées durablement[1] sur le territoire **(*i*49)**, dont la grande majorité publique, gérée par l'ONF. En effet, sur les forêts privées, qui représentent **30%** des milieux forestiers, seul **4,3%** de la surface est en gestion durable au regard des documents de gestion durable **(*i*39)**. Il a été exprimé dans le cadre de la définition des objectifs le souhait d'augmenter les surfaces privées sous document de gestion durable. Cependant, cet objectif sera difficilement atteignable à cause du morcellement du parcellaire privé. De plus, concernant les propriétaires privés, **un enjeu de bonne communication** entre les gestionnaires, le CRPF et les communes est identifié afin d'informer sur l'existence de documents de gestion durable (cf nota).

1 Ici le terme "durablement" est pris au sens des documents de gestion durable de la forêt. Dans le cas d'une forêt privée, elle est considérée comme gérée durablement si elle fait l'objet de l'un de ces 3 documents :
- Le Plan Simple de Gestion (PSG), obligatoire pour les parcelles de plus de 25 ha ;
- Le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) ;
- Le Règlement Type de Gestion (RTG).

Dans le cas d'une forêt publique, elle est considérée comme durablement gérée si elle fait l'objet de documents d'aménagement simple ou documents d'aménagement standard.

Des actions valorisent les richesses faunistiques et floristiques du territoire

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*40 État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages	**Non initié**	**En cours**	
*i*45 État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire	**Réalisé (1/3) En cours Non initié (2/3)**	**En cours pour les trois communautés d'agglomération concernées**	
*i*46 L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel	**Oui, suivi mensuel**	**Oui, suivi annuel**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*29 État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer	**Réalisé (2/4) En cours (1/4) Non initié (1/4)**	**Réalisé par les 4 acteurs concernés**		**B10**
*i*30 Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale	**3**	**5**		
*i*31 L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel	**Non**	**Oui**		**B11**

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

B10
Identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF

B11
Création d'un observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay

B18
Création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF du plateau de Saclay

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Les variables et les objectifs fixés concernant les richesses faunistiques et floristiques reflètent avant tout le besoin d'une meilleure connaissance de l'état des continuités écologiques existantes et à restaurer à travers la **réalisation d'un inventaire (*i*29)**, ainsi que de l'état de la faune et de la flore du territoire **(*i*45)** dont l'avancement est inégal chez les acteurs concernés. Ce travail jugé nécessaire pour une **meilleure appréciation des enjeux** et des actions à réaliser pour améliorer la qualité des écosystèmes du territoire est donc en cours.

Trois temps d'échange collectifs sur la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale **(*i*30)** ont eu lieu en 2019, et ce rythme doit être maintenu. Il est par ailleurs attendu qu'un observatoire photographique des paysages du territoire soit engagé **avant la fin du programme d'action (*i*40)**. L'observatoire ornithologique de l'Étang-Vieux de Saclay **(*i*31)** n'est pas encore fonctionnel en 2019, mais les travaux devraient être finalisés en 2021. Les participants à l'atelier de définition des objectifs ont manifesté la volonté d'un accès aménagé en priorité pour des mobilités douces. Les inventaires ornithologiques sur les étangs de Saclay font l'objet d'un suivi mensuel **(*i*46)**, bien au-delà de l'objectif souhaité. Il est cependant à noter qu'il ressort des entretiens menés avec les différents acteurs une disparité dans les actions menées, que ce soit en termes de moyens ou d'échelles temporelle et géographique. Une mise en lien de ces actions, telle que l'initiative de l'Atlas de la biodiversité menée par la Communauté Paris-Saclay pourrait permettre de mieux les valoriser.

Observatoire ornithologique de l'Étang-Vieux de Saclay (©Jacques de Givry)

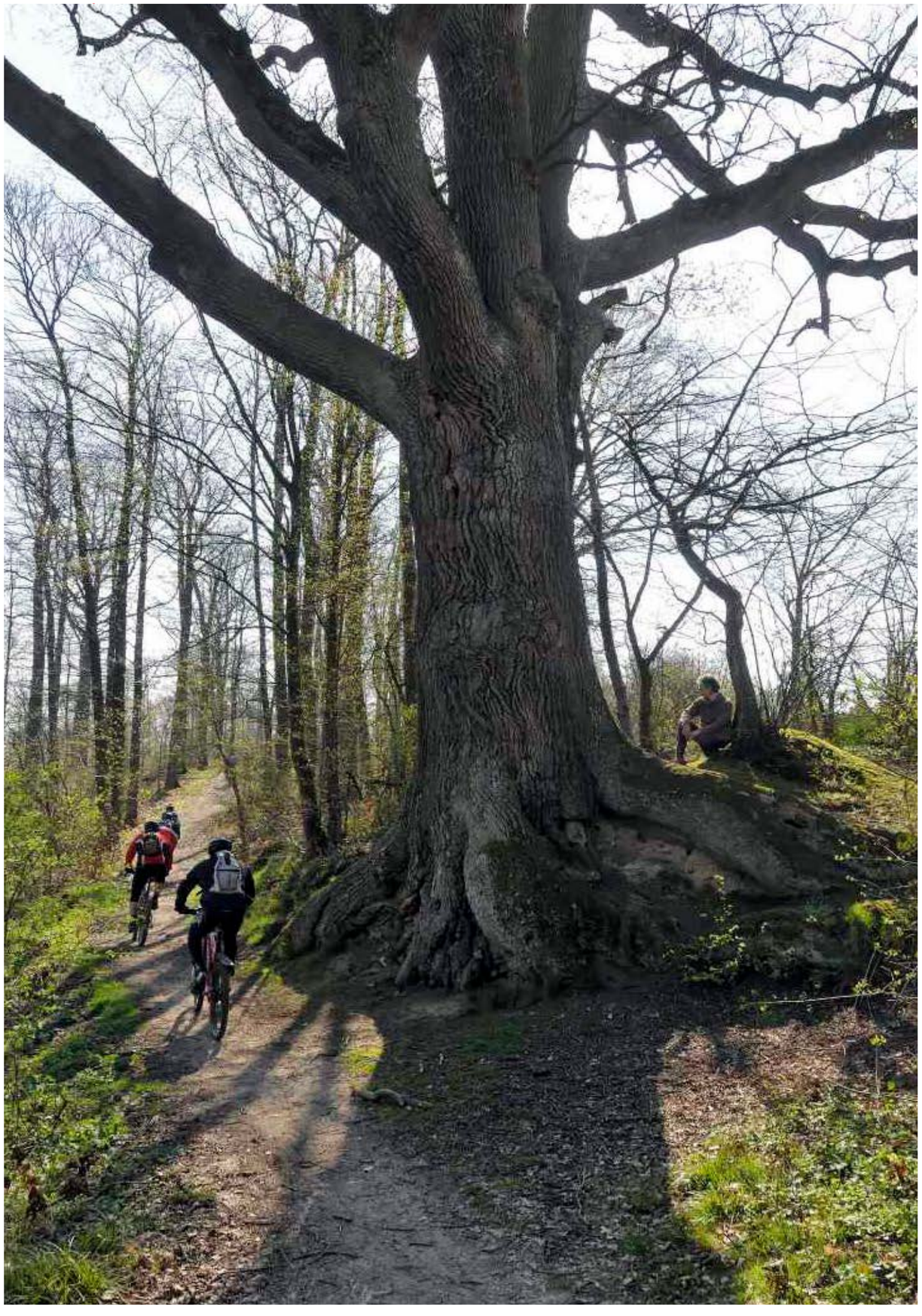

ÉVALUATION DE L'AXE C
Assurer le développement des liens entre le plateau, les activités et les habitants

QUELLE PROGRESSION DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET QUELLES CONTRIBUTIONS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES LIENS ENTRE LE PLATEAU, SES ACTIVITÉS ET LES HABITANTS ?

Des actions valorisent les richesses patrimoniales du territoire auprès de ses différents publics

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*61 Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce	**Bien engagé (50%)** **Engagé (0)** **En train de démarrer (16,6%)** **Absent (16,6%)** **Sans avis (16,6%)**	**Bien engagé ≥ 50%**	
*i*62 Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire	**44**	**40**	
*i*63 Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux	**ZPNAF** 201,45 km piétons 228 km cyclables **3 agglomérations (indicatif)** 506,78 km piétons 871 km cyclables	**ZPNAF** piétons : 230 km vélos : 260 km	
*i*64 Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques	**Satisfait** **A améliorer (6/7)** **Insatisfait** **Sans avis (1/7)**	**À améliorer**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*50 État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel	**En cours**	**Réalisé**		C19
*i*51 Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée	**62**	**100**		
*i*52 État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF	**En cours** **Réalisé (2/3)** **En cours** **Non initié (1/3)**	**Réalisé**		

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

C19
Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants

C27
Développer et favoriser les circulations douces

C28
Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Parmi les actions définies dans le programme d'action de la ZPNAF, il est prévu d'améliorer la connaissance et la signalétique des sites patrimoniaux et de faciliter les circulations douces. L'inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel **(*i*50)** n'est pas encore initié par tous les acteurs concernés en 2019 et le nombre total de sites n'est donc pas connu. A ce stade, **62 sites** appartenant à ce patrimoine ont déjà une signalétique dédiée (***i*51**, sites sur les communes de Versailles Grand Parc et de la Communauté Paris-Saclay dans le territoire de la ZPNAF). Par ailleurs, **44 événements grand public** ont été mis en place pour la découverte du territoire en 2019 **(*i*62)**, en grande majorité par les associations du territoire. Il serait souhaitable pour la suite d'avoir une meilleure connaissance des sites à valoriser, ainsi qu'une coordination des acteurs concernés par ce sujet afin de mieux permettre leur valorisation **(*i*64)**.

Le travail sur la signalétique du périmètre de la ZPNAF a été engagé en 2019 pour identifier l'implantation des panneaux signalétiques. Aucune réalisation n'a démarré pour l'année 2019 **(*i*52)**. Dans le cadre des ateliers et entretiens réalisés au cours du processus d'évaluation, il a été observé que l'intérêt de cette signalétique est très fort au regard du manque de repères de certains acteurs du territoire sur le périmètre effectif de cette zone.

Concernant les circulations douces, un objectif ambitieux est visé avec **+30 km** de continuités piétonnes (environ +15% contre 200 km actuellement) et **+30 km** de continuités cyclables (environ +15% contre 230 km actuellement) à l'horizon 2023 **(*i*63)**. Au vu des délais nécessaires pour les aménagements, ceci nécessitera une volonté affirmée des collectivités.

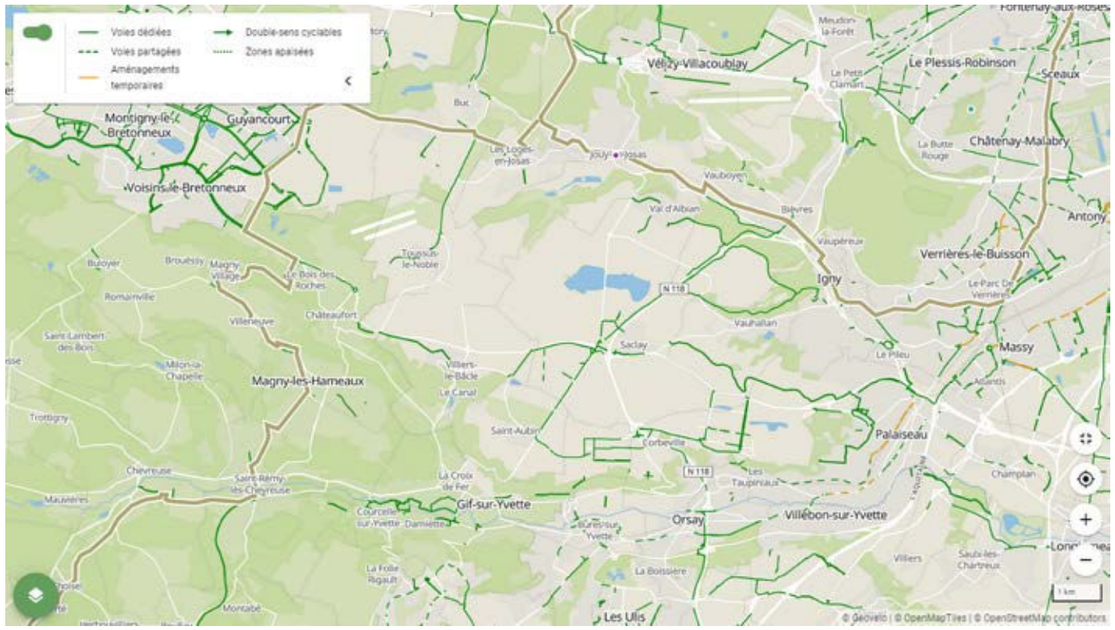

Carte des aménagements cyclables - Géovélo

Des actions permettent la reterritorialisation de la production agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des consommateurs

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*67 Ratio d'exploitations agricoles diversifiées	**54%**	**57%**	
*i*68 Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité	**11% (soit 271,5 ha)**	**12,5%**	
*i*69 Nombre de points de vente de produits locaux	**40**	**45**	
*i*70 Nombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire	**3**	**5**	
*i*71 Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire	**Satisfait (60 %) A améliorer (30 %) Insatisfait (0 %) Sans avis (10 %)**	**Satisfaisant pour 70% des acteurs**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*53 Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations	**0**	**3**		**C20**
*i*54 Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe	**2**	**2**		**C21**
*i*55 Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives	**2**	**3**		**C22**

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

C20

Accompagner le développement et la diversification des exploitations du territoire

C21

Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie

C22

Encourager l'approvisionnement local des restaurations collectives

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

La diversification agricole comprend à la fois la diversification des productions à l'échelle d'une exploitation, ainsi que la diversification des activités et des débouchés (vente directe). Elle constitue un levier pour la reterritorialisation de l'alimentation sur le périmètre de la ZPNAF.

Avec **50% des 13 exploitations agricoles** (hors équines) qui sont diversifiées **(*i*67)**, la primo diversification des exploitations du territoire est déjà largement présente. En 2019, 2 projets de diversification en vente directe **(*i*53)** ont été accompagnés et les structures d'accompagnement (Chambre d'agriculture, GAB, Terre & Cité, Triangle Vert, Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse...) sont opérationnelles pour répondre aux besoins et projets des exploitations du territoire.

Deux projets permettant l'approvisionnement local en restauration collective ont été accompagnés en 2019 **(*i*55)** par le Groupement d'agriculture biologique (GAB) d'Île-de-France, Terre et Cité et la Plaine de Versailles.

Enfin, **40 points de vente de produits locaux sont comptabilisés (*i*69)** dans les communautés d'agglomération autour de la ZPNAF. Il s'agit de lieux ou circuits proposant des produits des 13 fermes de la ZPNAF.

De manière générale, malgré un nombre de projets important, la part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité **(*i*68)** demeure de **11%** (soit 271,5 ha) en 2020. Sont concernés plusieurs maraîchers, une exploitation laitière, une exploitation en grandes cultures et un éleveur de poulets. De plus, les fermes céréalières qui commercialisent localement leur production le font pour toutes leurs diversifications mais sur une partie seulement de leurs surfaces, ce qui explique que ce chiffre ne soit pas plus élevé.

Exploitations agricoles (hors équines) en ZPNAF - Terre et Cité

Des actions permettent la reterritorialisation des flux de matière organique et d'énergie

COMMENT CES ACTIONS CONTRIBUENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*65 Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire	**6**	**7**	
*i*66 Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire	**4**	**4**	

COMMENT PROGRESSE LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente	Fiche Action
*i*58 État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations	**En cours**	**Réalisé**		C24
*i*59 Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole	**4**	**4**		C25

QUELLES FICHES ACTIONS SONT CONCERNÉES ?

C24
Étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation sur le territoire

C25
Encourager le recyclage de matière organique

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

L'enjeu de reterritorialisation des flux de matière organique est traité ponctuellement par le biais de projets de recherche impliquant également les agriculteurs du territoire. L'étude de valorisation énergétique de la matière organique commanditée par l'EPA Paris Saclay est en cours en 2019 **(*i*58)** et devrait prendre fin en 2022.

En 2019, **6 types d'énergies renouvelables** sont produites et consommées sur le territoire : solaire photovoltaïque, pompes à chaleur, solaire thermique, géothermie, biomasse, station hydrogène **(*i*65)**. Les autres perspectives pourraient être à court terme l'énergie éolienne et à plus long terme l'hydroélectricité ou le biogaz.

Dans le cadre du projet PROLEG[1] mené par l'INRAE, 4 temps d'échanges collectifs pour des projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole ont eu lieu **(*i*59)**.

En 2019, on relevait **4 points de valorisation de la matière organique** à destination des agriculteurs sur le territoire **(*i*66)** ce qui constitue un bon point de départ.

Visite des secrétaires d'Etat Amélie de Montchalin et Sibeth NDiaye sur la compostière d'Emmanuel Laureau, et présentation du projet de recherche PROLEG (Novembre 2019 - ©Terre et Cité)

1 Dans le cadre de l'appel à projets Île-de-France 2015 du PSDR, le projet PROLEG - Ecologisation de l'agriculture via les produits résiduaires et les légumineuses pour améliorer les services écosystémiques, porté par Sabine Houot, UMR Écologie fonctionnelle et écotoxicologie des agroécosystèmes (Inra, AgroParisTech), a été sélectionné. Les résultats ont été rendus publics le 17 août 2015. D'une durée de quatre ans (2016-2020), PROLEG propose de comparer et tester les interactions entre deux pratiques culturales importantes pour les services/fonctions d'alimentation en azote des cultures et de maîtrise de la fertilité des sols que sont l'insertion de légumineuses et l'usage de matières fertilisantes d'origine résiduaire (déchets urbains, effluents d'élevage, digestats, cendres de biomasse bois…).». Pour plus d'information, voir : https://www6.versailles-grignon.inrae.fr/ecosys/Recherche/Equipes-scientifiques/Science-du-Sol/PROJETS-DE-RECHERCHE/PROLEG

La dynamique collective et la méthode d'action

QUELLES ÉVOLUTIONS DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE ET QUELLE ADÉQUATION DES ACTIONS AVEC LES OBJECTIFS VISÉS ?

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire /69
Évaluation des méthodes et moyens mobilisés /77
Évaluation des ressources mobilisées /81

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire

DANS QUELLE MESURE LE PROGRAMME D'ACTION A-T-IL PERMIS L'ÉMERGENCE ET LA PERSISTANCE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LE TERRITOIRE ?

Les acteurs participent et communiquent sur le programme d'action

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
*i*72 Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF	**Oui (29,41%)** **Non (52,94 %)** **Ne sait pas (17,65 %)**	**Oui (35%)**	
*i*73 Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public (sous réserve de la possibilité de réaliser un sondage)	**J'en ai déjà entendu parler (30,4%)** **Je n'en ai jamais entendu parler (69,6%)**	**40% du grand public a déjà entendu parler de la ZPNAF**	
*i*74 Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF	**Les acteurs connaissent le sujet de la ZPNAF (52,38 %)** **Les acteurs connaissent l'action qui les concerne (36,51) %** **Les acteurs connaissent les actions de l'axe qui les concerne (7,94 %)** **Les acteurs ont une vision d'ensemble du programme d'action (3,17 %)**	**100% des acteurs connaissent l'action qui les concerne**	

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Un peu moins d'un tiers des parties prenantes ayant répondu à l'enquête affirment avoir communiqué sur la ZPNAF en 2019 **(*i*72)**, tandis qu'une part non négligeable **(17%)** ne sait plus si cela a été le cas. Cela témoigne d'une **faible information et communication sur la ZPNAF** et les projets du programme d'action à ce stade. Beaucoup de ces communications ont lieu lors d'événements portant sur le territoire et cet indicateur est en lien avec le *Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF* **(*i*83)**. Par ailleurs, il a été régulièrement évoqué lors de la phase d'évaluation le caractère encore **peu évocateur du sigle ZPNAF**.

Le grand public a été interrogé pour renseigner son niveau de connaissance de la ZPNAF **(*i*73)** par le biais d'une enquête diffusée durant 2 mois principalement via les réseaux sociaux de l'EPA Paris-Saclay, de Terre et Cité et des communautés d'agglomération. Au total, 570 réponses ont été collectées et ont permis d'observer que seulement **30% des répondants avaient déjà entendu parler de la ZPNAF**, plus de 7 ans après la définition du périmètre par décret au conseil d'Etat. Le dispositif témoigne donc d'un manque de notoriété auprès des habitants et du grand public. De plus, cette information a été collectée auprès d'un public certainement plus concerné par ces préoccupations qu'un échantillon représentatif de la population du territoire, ce qui implique probablement un biais.

Enfin, les parties prenantes du programme d'action ayant été consultées connaissent la sujet de la ZPNAF **(*i*74)** mais n'ont pas encore une vision très précise du rôle qu'elles peuvent avoir dans certaines actions ou de ce qu'est le programme d'action. Le travail engagé avec la démarche d'évaluation permettra certainement d'améliorer ce point en assurant des contacts réguliers avec ces acteurs. L'objectif fixé est ambitieux au vu du premier résultat mais semble être une exigence légitime.

Il existe une dynamique de création de projet

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
***i*75** Stade d'engagement des actions	**Terminées (0%)** **Engagées (71,43%)** **En cours de réflexion (14,29%)** **Non initiées (14,29%)**	**Terminées (10%)** **Engagées (90%)**	
***i*76** Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets	**Forte (3,17 %)** **Modérée (21,88 %)** **Faible (28,13 %)** **Inexistante (15,63 %)** **Sans avis (31,25%)**	**Faible + Inexistante < 25%**	
***i*77** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets	**Forte (5,2%)** **Modérée (31,6%)** **Faible (21,1%)** **Inexistante (10,5%)** **Sans avis (31,6%)**	**Modérée + Forte > 50%**	

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

La grande majorité des actions étaient déjà engagées en 2019 **(*i*75)**. Pour une partie d'entre elles, ces actions s'inscrivent dans ce que font déjà les acteurs sur le territoire (par exemple le travail des syndicats de l'eau ou l'animation de la reterritorialisation de l'alimentation). Pour celles dont ce n'est pas le cas, les acteurs concernés se sont **inégalement saisis des sujets**, ce qui explique les différences de stade d'avancement en 2019. Seules **4 actions n'avaient pas démarré** et aucune n'était terminée. La majeure partie des actions ont vocation à être déployées sur le temps long, au-delà de l'échéance du programme d'action, et seules **21% d'entre elles (soit 6 actions)** ont effectivement pour objectif d'être terminées.

La dynamique de création de projets **(*i*76)** au-delà des actions prévues est jugée plutôt faible dans l'ensemble mais les avis divergent beaucoup en fonction des acteurs et **30%** des parties prenantes ayant répondu ne se prononcent pas sur le sujet. La difficulté pour distinguer ce qui a été impulsé par le programme d'action de la ZPNAF de ce qui a été impulsé par d'autres dynamiques territoriales telles que celles portées par Terre et Cité est relevée dans le cadre des entretiens de collecte de données. L'avis du comité de suivi **(*i*77)**, qui reflète celui d'un groupe d'acteurs qui suit plus régulièrement l'avancée du programme, est plus positif avec une majorité de membres considérant que la dynamique de création de projets existe tout en restant modérée.

Il existe une dynamique de coopération et de liens entre les acteurs

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
***i*78** Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action	**80**	**76**	
***i*79** Diversité des structures partenaires impliquées par axe	**Axe A : 27** **Axe B : 35** **Axe C : 50**	**Axe A : 32** **Axe B : 36** **Axe C : 52**	
***i*80** Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération	**Satisfaisante (56,25%)** **A améliorer (31,25%)** **Insatisfaisante (6,25%)** **Sans avis (6,25%)**	**60% Satisfait**	
***i*81** Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs	**Satisfaisante (47,4%)** **À améliorer (36,8%)** **Sans avis (10,5%)** **Insatisfaisante (5,3%)**	**Satisfaisante** **+ À améliorer > 50%**	

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Quatre-vingts partenaires différents sont répertoriés dans les actions menées **(*i*78)**. Parmi ceux-là, certains sont des catégories d'acteurs comptabilisées dans leur globalité (les agriculteurs, les établissements d'enseignement supérieur, etc) tandis que d'autres comptent individuellement (l'Université Paris-Saclay, le SIAB, la MSA, etc.). Une grande **diversité d'acteurs** est présente **(*i*79)** et notamment au sein **des actions de l'axe C**, qui regroupe les actions visant à mettre en lien les différents types d'acteurs.

Les parties prenantes, comme le comité de suivi, s'estiment dans l'ensemble **satisfaits de la dynamique de coopération** entre acteurs permise par le programme d'action et la gouvernance prévue dans le cadre de la charte **(*i*80 et *i*81)**. Les acteurs insatisfaits sont souvent des **structures isolées** de par leur thématique spécifique, pour laquelle les liens ou interactions sont moins évidents. Par ailleurs, d'autres structures présentes au moment de l'élaboration du programme d'action ont le sentiment que la dynamique, forte alors, **est plus faible actuellement.**

Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

LES MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS SONT-ILS EN ADÉQUATION AVEC LES OBJECTIFS VISÉS ?

Il existe des stratégies d'organisation collective et des systèmes de collaboration entre les acteurs

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
***i*82** Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs	**4**	**4**	
***i*83** Nombre d'évènements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF	**28**	**25**	
***i*84** Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif	**Oui (37,5%)** **Non (25%)** **Sans avis (37,5%)**	**70% des parties prenantes satisfaites**	

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Globalement, sur ces sujets, l'enjeu n'est pas seulement d'avoir des valeurs élevées, mais surtout des éléments de qualité. En 2019, il y a eu relativement peu d'espaces d'échanges organisés par l'EPA Paris-Saclay **(*i*82)**, coordinateur et animateur du programme d'action, car les années 2018-2019 se situent entre deux temps forts : les travaux portant sur l'élaboration du programme d'action qui se sont déroulés en 2017 et la démarche d'évaluation qui débutera en 2020.

Par ailleurs, les événements du territoire portant sur des thématiques relatives à la ZPNAF **(*i*83)** sont assez nombreux, malgré des difficultés à atteindre un niveau de collecte exhaustif de cette information. L'objectif fixé par les acteurs ne prévoit pas d'augmentation de cet indicateur, préférant que soit privilégiée une réflexion sur l'impact de ces événements.

Enfin, plus d'**un tiers** des parties prenantes ayant répondu se considèrent **satisfaites des renseignements reçus** dans le cadre de la ZPNAF **(*i*84)** tandis qu'**un tiers est sans avis**. Parmi les éléments critiques, le **manque d'informations techniques** sur ce qui est possible juridiquement ou non au sein du périmètre a été exprimé.

Évaluation des ressources mobilisées

LES RESSOURCES MOBILISÉES SONT-ELLES PÉRENNES ?

L'origine des ressources (fonds propres ou apports extérieurs) est identifiée

QUE NOUS DISENT LES VARIABLES SUIVIES ?

Variable suivie	Valeur 2019	Objectif	Évolution par rapport à l'année précédente
***i*85** Origine des financements des actions	**Pilote (55 %)** **Non pilote (45 %)**	**Pas d'objectif particulier (variable informative)**	
***i*86** Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif	**Public local (48,86 %)** **Public autre (42,33 %)** **Privé (8,81 %)**	**Pas d'objectif particulier (variable informative)**	
***i*87** Sentiment des pilotes d'actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables	**Satisfaisante (40 %)** **A améliorer (17,14 %)** **Insatisfaisante (28,57 %)** **Sans avis (14,29 %)**	**55% de satisfaction**	
***i*88** Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action	**Satisfaisant (37,14 %)** **A améliorer (37,14 %)** **Insatisfaisant (17,14 %)** **Sans avis (14,29%)**	**55% de satisfaction**	

QUE NOUS DISENT CES CHIFFRES ?

Les deux indicateurs portant sur l'origine des ressources financières ont une portée uniquement informative et ne sont pas associés à des objectifs chiffrés. En moyenne, les financements des actions sont équitablement répartis entre des fonds propres et des ressources externes **(*i*85)**. Cependant, cela est très inégal en fonction des actions. Certaines sont financées exclusivement dans le cadre du fonctionnement des structures qui les portent. D'autres sont très peu auto-financées et nécessitent de mobiliser un financement spécifique. **Sur les 28 actions du programme, 12 sont financées uniquement sur des fonds propres et 5 actions sont financées exclusivement de manière externe**.

La majorité des financements externes apportés **(*i*86)** proviennent de fonds publics **(91%)**, avec une majorité de fonds apportés par des acteurs locaux (communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) - 49%).

Les pilotes d'action **considèrent majoritairement** qu'il faut améliorer la visibilité qu'ils peuvent avoir sur les ressources financières pour mener à bien leurs actions **(*i*87)**. Cependant, de grandes disparités en fonction des sources de financement sont constatées : les actions auto-financées, qui correspondent à des missions pré-existantes qui ont été intégrées au programme d'action de la ZPNAF, disposent nécessairement d'une meilleure visibilité. Pour certaines actions, **l'obtention de financements et leur pérennité restent très incertaines**. Le sentiment des pilotes d'actions est partagé concernant le bon calibrage des ressources allouées **(*i*88)** : les avis sont partagés entre la satisfaction et une volonté d'amélioration. Cela s'explique par le fait que, même lorsque des financements spécifiques sont assurés au sein de la structure, ils ne sont pas toujours jugés suffisants pour la bonne réalisation de l'action.

Annexes

Index des indicateurs /86
Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote /92
Liste des pilotes d'action et actions attribuées /94
Parties prenantes sollicitées pour le renseignement du questionnaire /96

Index des indicateurs

Évaluation de l'Axe A

Code	Indicateur	Actions liées	Page
*i*01	Part de la surface faisant l'objet d'une veille foncière	A1 ; A3	p.20
*i*02	Part des communes ayant signé une convention de veille foncière avec la SAFER	A1 ; A3	p.20
*i*03	Part des surfaces pour lesquelles l'état du réseau de drainage est suffisamment connu	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*04	Nombre d'agriculteurs accompagnés pour une installation sur le territoire de la ZPNAF	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*05	Nombre d'actions de sensibilisation sur les fonctionnalités agricoles	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*06	La carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation fait l'objet d'une mise à jour bisannuelle	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*07	Part des communes qui traduisent la carte interactive des voies agricoles et des points noirs de circulation dans le cadre d'aménagements ou de documents d'urbanisme	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*08	Nombre de temps d'échange informant les agriculteurs des dispositifs d'aide à l'emploi	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*09	Nombre de temps d'échange collectifs sur le développement de logements agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*10	Nombre de temps d'échange collectifs proposés sur des thématiques environnementales	A9 ; B16 ; C23	p.34
*i*11	Part de la surface agricole dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.20
*i*12	Part de la surface forestière dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.20
*i*13	Part de la surface cultivée à titre précaire dans la ZPNAF	A1 ; A3	p.20
*i*14	Avis des agriculteurs et propriétaires forestiers sur leur capacité à se projeter sur l'ensemble de leur foncier	A1 ; A3	p.20
*i*15	Nombre de dégradations connues du réseau drainage	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*16	Nombre de points noirs pour la circulation des engins agricoles et forestiers	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*17	Sentiment des agriculteurs sur la prise en compte et la préservation des réseaux hydrauliques	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*18	Sentiment des agriculteurs et forestiers sur la qualité des circulations agricoles	A2 ; A5 ; A6	p.26
*i*19	Nombre de nouveaux agriculteurs installés sur le territoire	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*20	Sentiment des exploitants récemment installés sur la qualité des accompagnements à l'installation sur le territoire	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*21	Nombre d'exploitations agricoles cultivant des parcelles dans le périmètre de la ZPNAF et ayant leur siège sur le plateau de Saclay	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*22	Nombre d'exploitations prévues à la transmission sans repreneur identifié à ce jour	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*23	Nombre de logements agricoles mis à disposition pour des agriculteurs ou salariés agricoles permanents et saisonniers	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*24	Nombre d'emplois agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*25	Sentiment des agriculteurs sur la capacité d'embauche de salariés agricoles	A4 ; A7 ; A8	p.30
*i*26	Ratio d'exploitations engagées dans un label ou un signe de qualité reconnu en matière de préservation de l'environnement	A9 ; B16 ; C23	p.34
*i*27	Ratio d'exploitations ayant des pratiques favorables à la vie des écosystèmes	A9 ; B16 ; C23	p.34
*i*28	Sentiment des agriculteurs sur leur bon accompagnement et conseil thématique	A9 ; B16 ; C23	p.34

Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe B

Code	Indicateur	Actions liées	Page
*i*29	État d'avancement de la réalisation de l'inventaire des continuités écologiques existantes et à restaurer	B10 ; B11 ; B18	p.48
*i*30	Nombre de temps d'échange collectifs ayant pour objet la continuité des corridors écologiques à l'échelle intercommunale	B10 ; B11 ; B18	p.48
*i*31	L'observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay est fonctionnel	B10 ; B11 ; B18	p.48
*i*32	Nombre d'actions de sensibilisation aux milieux humides	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*33	Nombre de mouillères conventionnées pour la préservation de l'étoile d'eau	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*34	Nombre d'actions de renaturation et de restauration des cours d'eau mises en place	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*35	Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place permettant la réduction du risque d'inondation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*36	Part des surfaces imperméabilisées en ZPNAF	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*37	Nombre d'avis rendus sur un projet d'aménagement impactant une zone humide	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*38	Nombre de temps de travail organisés avec les agriculteurs sur la lutte contre les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	A9 ; B16 ; C23	p.34
*i*39	Nombre de documents de gestion durable de la forêt privée sur le territoire	B17 ; C26	p.44
*i*40	État d'avancement de la mise en place de l'observatoire photographique des paysages	B10 ; B11 ; B18	p.48
*i*41	L'état des lieux de la qualité du réseau hydraulique dans son ensemble fait l'objet d'un suivi annue	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*42	Surfaces de milieux humides sur le territoire	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*43	Linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*44	Superficie de zones humides ayant fait l'objet d'une restauration pour renaturation	B12 ; B13 ; B14 ; B15	p.40
*i*45	État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire	B10 ; B11 ; B18	p.48
*i*46	L'inventaire ornithologique sur les étangs de Saclay fait l'objet d'un suivi annuel.	B10 ; B11 ; B18	p.48
*i*47	Part des agriculteurs fortement impactés par les attaques d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts	A9 ; B16 ; C23	p.34
*i*48	État d'avancement de la réalisation d'un état des lieux de la gestion durable des forêts sur le territoire	B17 ; C26	p.44
*i*49	Part des surfaces forestières en gestion durable	B17 ; C26	p.44

Index des indicateurs - Évaluation de l'Axe C

Code	Indicateur	Actions liées	Page
*i*50	État d'avancement de la réalisation d'un inventaire des sites appartenant au patrimoine historique et naturel	C19 ; C27 ; C28	p.54
*i*51	Nombre de sites appartenant au patrimoine historique ou naturel valorisés par une signalétique dédiée	C19 ; C27 ; C28	p.54
*i*52	État d'avancement de la signalisation physique de la ZPNAF	C19 ; C27 ; C28	p.54
*i*53	Nombre de projets accompagnés en lien avec la diversification des exploitations	C20 ; C21 ; C22	p.58
*i*54	Nombre de projets accompagnés spécifiques à la vente directe	C20 ; C21 ; C22	p.58
*i*55	Nombre d'actions encourageant l'approvisionnement local des restaurations collectives	C20 ; C21 ; C22	p.58
*i*56	Nombre de temps d'échange collectifs associant acteurs de la recherche et autres acteurs du territoire	A9 ; B16 ; C23	p.34
*i*57	Répartition des thématiques présentes dans les projets de recherche	A9 ; B16 ; C23	p.34
*i*58	État d'avancement de l'étude de faisabilité pour la valorisation énergétique de la matière organique sur le territoire des 3 agglomérations	C24 ; C25	p.62
*i*59	Nombre de temps d'échanges collectifs dans le cadre de projets favorisant la valorisation de matière organique pour et dans la production agricole	C24 ; C25	p.62
*i*60	Nombre d'actions de sensibilisation aux fonctions de la forêt et à la nécessité de la gérer	B17 ; C26	p.44
*i*61	Sentiment des 3 intercommunalités et des associations sur l'état d'avancement du travail partenarial sur la circulation douce	C19 ; C27 ; C28	p.54
*i*62	Nombre d'événements grand public mis en place pour la découverte du territoire	C19 ; C27 ; C28	p.54
*i*63	Linéaires aménagés pour la découverte du territoire et les modes de circulation doux	C19 ; C27 ; C28	p.54
*i*64	Avis des EPCI et associations locales concernées par la dimension culturelle du territoire sur la meilleure valorisation des richesses patrimoniales, leur bonne accessibilité, la qualité des contenus signalétiques	C19 ; C27 ; C28	p.54
*i*65	Diversité des sources d'énergie renouvelable disponibles sur le territoire	C24 ; C25	p.62
*i*66	Nombre de points de valorisation de la matière organique à destination des agriculteurs sur le territoire	C24 ; C25	p.62
*i*67	Ratio d'exploitations agricoles diversifiées	C20 ; C21 ; C22	p.58
*i*68	Part des surfaces destinées à la commercialisation de proximité	C20 ; C21 ; C22	p.58
*i*69	Nombre de points de vente de produits locaux	C20 ; C21 ; C22	p.58
*i*70	ombre d'exploitations approvisionnant des restaurants collectifs sur le territoire	C20 ; C21 ; C22	p.58
*i*71	Sentiment des agriculteurs et EPCI sur l'existence de circuits de commercialisation organisés sur le territoire	C20 ; C21 ; C22	p.58

Index des indicateurs

Évaluation de la dynamique collective sur le territoire

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i72	Part des parties prenantes ayant communiqué sur la ZPNAF	-	p.70
i73	Niveau de connaissance de la ZPNAF du grand public	-	p.70
i74	Niveau de connaissance des parties prenantes sur l'ensemble du programme d'action de la ZPNAF	-	p.70
i75	Stade d'engagement des actions	-	p.72
i76	Sentiment des parties prenantes sur la dynamique de création des projets	-	p.72
i77	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de création des projets	-	p.72
i78	Diversité des structures partenaires impliquées dans le programme d'action	-	p.74
i79	Diversité des structures partenaires impliquées par axe	-	p.74
i80	Sentiment des pilotes d'actions sur la dynamique de coopération	-	p.74
i81	Avis du comité de suivi de la ZPNAF sur la dynamique de coopération entre acteurs	-	p.74

Index des indicateurs

Évaluation des méthodes et moyens mobilisés

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i82	Nombre d'espaces de discussion et d'échange ayant pour objet la ZPNAF permettant des rencontres régulières entre les acteurs	-	p.78
i83	Nombre d'événements rassemblant plusieurs structures partenaires sur des thématiques partagées dans le cadre de la ZPNAF	-	p.78
i84	Pourcentage des parties prenantes satisfaites des renseignements et informations reçues dans le cadre du dispositif	-	p.78

Index des indicateurs

Évaluation des ressources mobilisées

Code	Indicateur	Actions liées	Page
i85	Origine des financements des actions	-	p.85
i86	Origine des différents apports extérieurs investis dans le dispositif	-	p.85
i87	Sentiment des pilotes des actions sur la pérennité des ressources : visibilité sur les ressources mobilisables	-	p.85
i88	Sentiment des pilotes sur le bon calibrage des ressources financières au regard des objectifs ciblés par action	-	p.85

Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote

Axe A

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
A1	Assurer la veille foncière de l'ensemble de la ZPNAF et organiser la maîtrise foncière	**i01 ; i11 ; i12 ; i13 ; i14**	**SAFER et AEV (secteur agricole)**	**p.20**
A2	Réaliser un recensement des réseaux de drainage à l'échelle de la parcelle pour préserver leur fonctionnalité et les valoriser au mieux	**i03 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18**	**EPA Paris-Saclay**	**p.26**
A3	Réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire	**i02 ; i11 ; i12 ; i13 ; i14**	**SAFER**	**p.20**
A4	Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs	**i04 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25**	**Chambre d'agriculture**	**p.30**
A5	Capitaliser et diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles	**i05 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18**	**Terre et Cité**	**p.26**
A6	Améliorer et faciliter la circulation des engins agricoles et forestiers (y compris dans les secteurs en chantier)	**i06 ; i07 ; i15 ; i16 ; i17 ; i18**	**Chambre d'agriculture**	**p.26**
A7	Informer les agriculteurs sur les dispositifs d'aide à l'emploi	**i08 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25**	**FDSEA**	**p.30**
A8	Identifier les potentialités de développement de logements agricoles (création, mutualisation de l'existant, etc.)	**i09 ; i19 ; i20 ; i21 ; i22 ; i23 ; i24 ; i25**	**Terre et Cité**	**p.30**
A9	Mettre en place un conseil technique auprès des agriculteurs sur les différentes thématiques environnementales	**i10 ; i26 ; i27 ; i28 ; i47**	**Chambre d'agriculture**	**p.34**

Axe B

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
B10	Identifier et restaurer les espaces stratégiques pour les continuités naturelles en ZPNAF	**i29 ; i30 ; i40 ; i45 ; i46**	**EPCI volontaires et Terre et Cité**	**p.48**
B11	Création d'un Observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay	**i31 ; i40 ; i45 ; i46**	**Communauté Paris-Saclay**	**p.48**
B12	Mettre en œuvre des actions de préservation et d'extension de la biodiversité autour des zones humides (mares, mouillères, etc.)	**i32 ; i33 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65**	**ABON**	**p.40**
B13	Atteinte du bon état des cours d'eau	**i34 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65**	**Structures porteuses de la compétence GEMAPI et PNRHVC sur le territoire classé PNR**	**p.40**
B14	Adaptation face au risque d'inondation, gestion en temps réel des crues et maîtrise des ruissellements	**i35 ; i36 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65**	**Structures porteuses de la compétence GEMAPI, et PNRHVC sur le territoire classé PNR**	**p.40**
B15	Protection et conservation des zones humides (ZH) à travers les PLU et les permis de construire	**i37 ; i62 ; i63 ; i64 ; i65**	**Syndicats des eaux, PNRHVC ou structures ayant les compétences GEMAPI**	**p.40**
B16	Accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles	**i38 ; i26 ; i27 ; i28 ; i47**	**DDT 78 et 91, Fédération des chasseurs d'Île-de-France (FICIF)**	**p.34**
B17	Valoriser au mieux les milieux forestiers	**i39 ; i48 ; i49**	**CRPF**	**p.44**
B18	Création d'un observatoire photographique des paysages de la ZPNAF, plateau de Saclay	**i40 ; i45 ; i46**	**CAUE 91 et CAUE 78**	**p.48**

Tableau de correspondance des indicateurs par fiche action et par pilote

Axe C

Fiche action	Intitulé	Indicateurs liés	Pilote de l'action	Page
C19	Mise en place d'une signalétique sur le patrimoine historique et naturel en ZPNAF à destination des promeneurs et des habitants	**i50 ; i51 ; i52 ; i61 ; i62 ; i63 ; i64**	**EPA Paris-Saclay et EPCI volontaires**	**p.54**
C20	Accompagner le développement et la diversification des exploitations du territoire	**i53 ; i67 ; i68 ; i69 ; i70 ; i71**	**Terre et Cité**	**p.58**
C21	Développer des points de vente de produits locaux en contact avec les bassins de vie	**i54 ; i67 ; i68 ; i69 ; i70 ; i71**	**Terre et Cité**	**p.58**
C22	Encourager l'approvisionnement local des restaurations collectives	**i55 ; i77 ; i78 ; i79 ; i70 ; i71**	**Terre et Cité**	**p.58**
C23	Promouvoir les interactions recherche/acteurs locaux afin de répondre aux enjeux croisés agricoles et environnementaux du plateau de Saclay	**i56 ; i57 ; i75 ; i76 ; i28 ; i47**	**LabEx BASC (jusqu'à décembre 2019, date de fin prévue du LabEx ; nous tenterons d'identifier une structure qui pourra prendre le relais par la suite)**	**p.34**
C24	Étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation sur le territoire	**i58 ; i65 ; i66**	**EPA Paris-Saclay**	**p.62**
C25	Encourager le recyclage de matière organique	**i50 ; i65 ; i66**	**Unité ECOSYS de l'INRA (impliquée dans le LabEx BASC) et Terre et Cité**	**p.62**
C26	Sensibiliser les habitants aux fonctions de la forêt et de la nécessité de sa gestion	**i60 ; i48 ; i49**	**ONF**	**p.44**
C27	Développer et favoriser les circulations douces	**i61 ; i62 ; i63 ; i64**	**EPA Paris-Saclay, SYB, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental de l'Essonne, PNRHVC, AEV**	**p.54**
C28	Renforcer les actions d'animation pour développer la découverte du territoire	**i61 ; i62 ; i63 ; i64**	**EPCI, EPA Paris-Saclay, PNRHVC, Conseils départementaux de l'Essonne et des Yvelines, Conseil régional, SYB, Chambre d'agriculture, AEV, CAUE (78 et 91), ONF, Natureparif, syndicats d'initiatives et office de tourisme, établissements scolaires**	**p.54**

Liste des pilotes d'action et actions attribuées

Pilote	Actions
Association Bures Orsay Nature (ABON)	**B12**
Agence des Espaces Verts (AEV)	**A1**
Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91)	**B18**
Chambre d'Agriculture	**A4 ; A6 ; 19**
Communauté Paris Saclay	**B10 ; B11 ; C19 ; C27**
Centre National de la Propriété Forestière (CRPF)	**B17**
Direction départementale des Territoires des Yvelines et de l'Essonne (DDT)	**B16**
Unité Mixte de Recherche (UMR) ECOSYS	**C25**
Établissement Public d'Aménagement Paris Saclay (EPA PS)	**A2 ; C24**
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles	**A7**
Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France	**B16**
Laboratoire d'Excellence Biodiversité, Agroécoystèmes, Société, Climat (LabEx BASC)	**C23**
Office National des Forêts	**C26**
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC)	**B13 ; B14 ; B15**
Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)	**A1 ; A3**
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY)	**B13 ; B14 ; B15**
Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIABV)	**B13 ; B14 ; B15**
Terre & Cité	**A5 ; A8 ; B10 ; C20 ; C21 ; C22 ; C25 ; C28**
Versailles Grand Parc	**B10, C19, C27**

Parties prenantes sollicitées pour le renseignement du questionnaire

+ Ademe
+ ADER
+ AESN
+ Ferme d'Orsigny
+ Ferme de Charles Monville
+ Ferme de la Martinière
+ Le potager naturel
+ Ferme de Villaroy
+ Ferme de Viltain
+ Ferme du Trou Salé
+ Ferme Trubuil-Bot
+ Ferme Vandame
+ Pépinières Allavoine
+ ALEC Ouest Essonne
+ ALEC SQY
+ Réseau AMAP IdF
+ AMAP Les jardins de Cérès
+ AMAP Le panier des Hameaux
+ La Plaine de Versailles
+ Institut Paris-Région
+ ARPO
+ Institut Arvalis
+ Association ERON
+ AVB
+ Commune de Bièvres
+ Commune de Buc
+ Commune de Bures-sur-Yvette
+ CAUE 78
+ CCI Essonne
+ CCI IdF
+ CDRP 78
+ CDRP 91
+ Commune de Châteaufort
+ DDT 78
+ UMR GQE Le Moulon
+ SMBVB
+ Syndicat de l'Orge-Yvette
+ Comité scientifique Quartier de l'École Polytechnique
+ CD 78
+ CD 91
+ CROUS Versailles
+ DRIAAF
+ ex-DRIEE
+ FDSEA
+ Ferme du Bel-Air
+ GAB IdF
+ Commune de Gif-sur-Yvette
+ Commune de Guyancourt
+ Commune d'Igny
+ ARB IdF
+ Jardin de Cocagne de Limon
+ Jeunes Agriculteurs d'IdF
+ Chambre d'agriculture d'IdF
+ Commune de Jouy-en-Josas
+ Les Champs des possibles
+ Commune des Loges-en-Josas
+ LPO
+ AMAP Massy Manger Bio
+ MDB Paris-Saclay
+ Monépi
+ MSA
+ NatureParif
+ NaturEssonne
+ Destination Paris-Saclay
+ Office de tourisme de Jouy-en-Josas
+ Commune d'Orsay
+ Commune de Palaiseau
+ PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
+ Région IdF
+ Commune de Saclay
+ Commune de Saint-Aubin
+ SGP
+ SIAHVY
+ SIOM
+ SIREDOM
+ Syndicat d'initiative de Vauhallan
+ Terre de Liens
+ Commune de Toussus-le-Noble
+ Triangle Vert
+ UMR ECOSYS - Inraé
+ Université Paris-Saclay
+ Commune de Vauhallan
+ Commune de Villiers-le-Bâcle
+ Sous-Préfecture de Palaiseau
+ DDT 91
+ CPS
+ CAUE 91
+ École polytechnique
+ ABON
+ AGPV

Document réalisé par :

Terre&Cité PLATEAU DE SACLAY

ceresco. Alimentation, filières & territoires

l'Atelier de l'ours